

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1466

Artikel: Faites comme je dis
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zurich, unique objet de mon ressentiment

Zurich deviendra-t-elle la vraie métropole de Suisse, reconnue et acceptée comme telle, ou va-t-elle perdre du terrain face à la concurrence des autres villes européennes ?

PENDANT LONGTEMPS, LA Suisse a conçu l'aménagement de son territoire en termes d'égalité entre les cantons, entre les communes, ainsi qu'entre les villes du pays: schématiquement, à chaque commune sa piscine, sa salle des fêtes, son stade, etc. La «décentralisation concentrée» était alors le maître-mot des aménageurs.

La crise des années quatre-vingt, liée à la fin du modèle de développement dominant pendant l'après-guerre a mis hors d'usage les théories et pratiques égalitaires en matière d'espace.

La polarisation autour de Zurich s'est renforcée. Aujourd'hui la ville de Zwingli a pris un net ascendant sur les autres villes principales du pays, Bâle, Genève, Berne. Elle n'est plus en concurrence avec celles-ci, mais avec d'autres villes européennes, Londres, Francfort, Paris ou Bruxelles. Zurich, rappelons-le, doit une bonne part de sa croissance après 1945 à la guerre froide en tant que l'une des premières bases civiles des Etats-Unis en Europe. Si Genève est une ville internationale, Zurich est une ville américaine. Genève est certes elle aussi en concurrence avec Vienne, Bonn, etc., mais cette concurrence agit dans un secteur bien particulier, celui des organisations internationales; ce n'est pas une concurrence touchant tous les secteurs d'activité.

Rivalités

Cette polarisation apparaît comme difficilement réversible. Le nouveau modèle de développement repose sur les cycles de croissance et de récession et sur la concurrence en tant que mode de régulation sociale. A moins d'une forte remise en question, il n'y a que peu de place pour un rapport territorial négocié.

Cette polarisation inquiète. Hiérarchie et centralité, voilà bien deux idées qui déplaisent en Suisse en matière d'aménagement du territoire. La lecture de *Domaine Public* est parfois édifiante à cet égard. Pourtant il semble impossible de remonter dans le temps. Dès lors deux scénarios sont imaginables.

Tout d'abord la reconnaissance de Zurich en tant que métropole helvétique au vrai sens du terme – ville-

mère –, voire de capitale du pays. Une issue qui, outre un changement radical dans l'approche du territoire national, demande autant d'efforts de la part des autres villes pour accepter leur rôle de villes-filles que des Zurichois eux-mêmes pour assumer un statut que ne légitime pas la seule arrogance.

Ou alors l'échec de Zurich à se constituer en métropole, un scénario possible au vu d'événements récents. La ville de la Limmat peut perdre du terrain face aux capitales rivales auxquelles elle s'affronte et qu'elle rêve de copier, même si, sans doute, elle copie avec invention. Rien ne garantit la pérennité de l'ambition zurichoise d'être la porte helvétique vers le monde: si Francfort, Paris ou Milan devenaient les lieux d'embarquement obligés pour les vols intercontinentaux; si les principaux secteurs d'activité zurichois principaux étaient aspirés par des pôles européens plus attractifs.

Un échec de Zurich précipiterait sans doute la Suisse dans une nouvelle crise. La fin du rêve de certains d'être le cinquante et unième Etat des Etats-Unis. La dépendance à l'égard de l'Europe sans en être! Viendra peut-être alors le temps des villes et de leurs régions. Un temps dont il faut préparer la venue.

Daniel Marco

Faites comme je dis

Sur un point, le rapport Montebourg mérite de retenir l'attention. Citons: «Le fait de se doter d'une loi ne signifie absolument pas qu'on lutte contre la réalité de la criminalité.»

Désolé, mais ce n'est pas une spécialité suisse. Dans son édition du 23 août 2000, *Le Canard enchaîné* publiait un article intitulé «L'Etat se noie dans ses lois: faute de décrets, 15,6 % des lois votées depuis 1982 ne sont pas totalement applicables». L'article cite des exemples et un encadré, intitulé: «France, terre de lois». Il conclut par ces mots: «Et qu'est-ce que ce serait si les lois étaient toutes intégralement appliquées!»

cfp